

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Willy Schraen réélu pour un deuxième mandat de six ans à la tête de la FNC en appelle à l'unité du monde de la chasse française

28 juin 2022 à Issy-les-Moulineaux

L'Assemblée générale électorale de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) s'est tenue aujourd'hui à Paris. Selon les statuts de la FNC, le mode électoral est celui d'un scrutin de liste qui ne peut être modifiée. Celle-ci définit la composition du Bureau de la FNC.

Une seule liste, celle conduite par le président de la FNC sortant, Willy Schraen, a été soumise au vote des présidentes et présidents des Fédérations des chasseurs départementales présents à cette Assemblée générale. Cette liste a obtenu 94,38 % des suffrages exprimés.

Cette élection montre un profond renouvellement des élus de la chasse française. Pour le prochain conseil d'administration qui aura lieu le 11 juillet, pas moins de 15 nouveaux membres sur un total de 27 auront la lourde responsabilité de conduire les affaires de la chasse française. Avec, pour la première fois une femme qui siègera au conseil d'administration de la FNC, signe que la féminisation de la chasse est une réalité depuis ces dernières années.

Ce temps fort de la vie démocratique de la FNC a été l'occasion pour Willy Schraen, réélu à la tête de la FNC d'appeler à la cohésion du monde de la chasse. Ce deuxième mandat s'inscrit sous le signe de la compréhension et de l'acceptabilité de tous nos modes de chasse pour l'opinion publique

Pour cette nouvelle mandature, dans un souci de transparence et d'efficacité, chaque membre du bureau aura en charge différents dossiers emblématiques de la chasse française. Ce qui témoigne d'une volonté de travailler de manière collégiale et de gagner en compétences au service de la chasse et des chasseurs.

Pour Willy Schraen, président de la FNC, « la situation politique présente et celle à venir, ne nous permet plus de nous diviser de façon stérile. C'est un luxe que l'on payera au prix fort avec la nouvelle configuration de l'Assemblée nationale. (...). Ce besoin de constituer une majorité à chaque projet de loi représente à mes yeux un danger évident pour la défense





Fédération Nationale des Chasseurs

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*de nos intérêts. Chaque texte, se rapportant de près ou de loin à la chasse, à l'élevage et à la ruralité sur fond notamment de défense du bien-être animal présentera pour nous un risque politique. Mais, n'oublions pas que nous avons aussi des amis partout sur les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans ce contexte, nous devons aussi conforter nos liens avec les différents acteurs du monde rural et poursuivre notre travail avec l'Alliance des sports et loisirs de nature dont nous sommes co-fondateurs. Ce qui nous réunit est plus fort que ce qui nous sépare ! ».*

## **A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs**

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France près de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

